

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1586 - page 98

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de police.

COMIDENT COMITE DE COORDINATION DES ACTIVITES DENTAIRES.

Nouvel objet : étude, représentation et défense des droits et intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels de ses membres, qui sont tous acteurs dans le marché dentaire et qui s'adressent, directement ou indirectement aux chirurgiens-dentistes, prothésistes dentaires (laboratoires de prothèse dentaire) et toutes les autres professions dentaires et para dentaires pouvant légalement exercer en France ; plus particulièrement elle a pour mission, de maintenir et développer les liens de confraternité et de bonne harmonie, existant entre ses membres, de mettre en commun les moyens d'action propres à assurer le progrès dans le respect des bonnes traditions commerciales et dans un sens conforme aux intérêts du public, de la moralité, de la sécurité et du développement du commerce dont il s'agit, de rechercher les mesures d'ordre économique, administratif et législatif répondant aux besoins de la profession et d'en poursuivre, par toutes voies légales, la réalisation, de rechercher et de documenter tous les éléments nécessaires ceci afin de pouvoir informer ses adhérents dans le domaine réglementaire ; de représenter à cet effet la profession auprès des pouvoirs publics et administrations publiques ainsi qu'auprès des instances professionnelles nationales et internationales ; il fait valoir auprès d'eux les intérêts matériels et moraux de la profession, de documenter ses membres sur toutes questions intéressant la profession, de leur fournir toute assistance juridique et autre en son pouvoir ; d'exercer toutes actions judiciaires, d'introduire toutes instances ou d'intervenir devant toutes juridictions dans tous les cas où les intérêts matériels et moraux de la profession seront en jeu ; de façon générale, soutenir par ses actions tout ce qui est susceptible de contribuer à l'amélioration de la santé publique, notamment dans le domaine dentaire, de participer aux associations professionnelles européennes de distribution (adde) et de fabricants (fide) le codir se chargeant de nommer à l'intérieur de ses membres un représentant et un suppléant pour représenter le comident dans ces différentes instances professionnelles.

Siège social : 8, rue Blanche, 75009 Paris.

Transféré ; nouvelle adresse : 31, square Saint-Charles, 75012 Paris. <http://www.comident.fr>

Date de la déclaration : 15 février 2016.

